

La pompe à incendie à bras modèle 1908

Cet article s'appuie sur les collections du musée du Génie

Le musée présente une pompe à bras, engin emblématique des "soldats du feu", dans l'espace thématique "Secourir".

1 - Aux origines de la pompe à bras

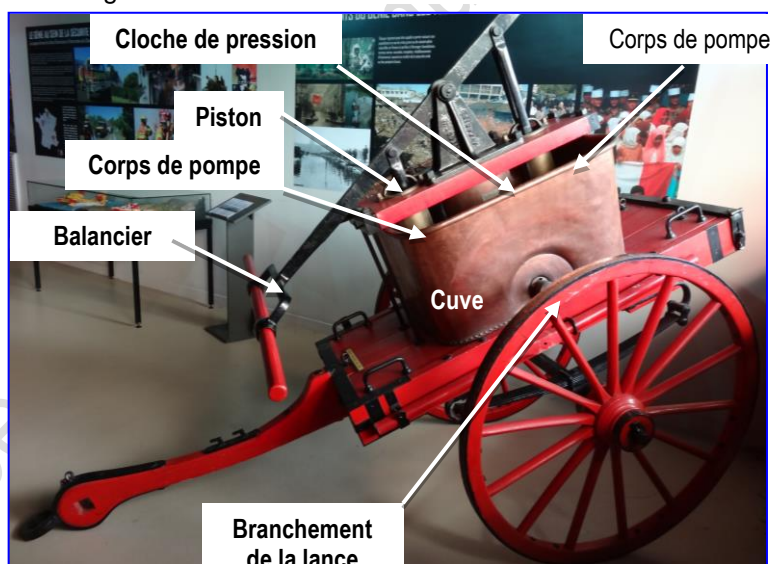
Les pompes à incendie ont été inventées en Hollande par Jan Van der Heiden au XVII^e siècle où elles ont avantageusement remplacé les "seringues à eau". Lors d'un voyage en Hollande, un comédien de la compagnie de Molière, François Dumouriez du Pérrier est séduit par l'efficacité de l'engin¹. Il en acquiert un qu'il présente en démonstration au roi Louis XIV en 1698, au château de Meudon. Le monarque lui en accorde la fabrication et la commercialisation. Puis en 1718 Louis XV le nomme directeur des pompes de la Ville de Paris et en 1722, créait la Compagnie des Gardes-pompes du Roy avec Dumouriez à sa tête.

En 1810, le tragique incendie de l'Ambassade d'Autriche à Paris révèle l'insuffisance du système de lutte contre l'incendie. Napoléon décide de réorganiser et de militariser celui-ci; Il créait, le 18 septembre 1811, le Bataillon de sapeurs-pompiers de Paris². En 1886, le Bataillon devient Régiment puis brigade, la BSPP, en 1967.

2 – Description de la pompe à bras modèle 1908

Cet engin hippomobile ou tiré à bras est principalement destiné à équiper les compagnies et escouades de sapeurs-pompiers volontaires de province alors que la BSPP, équipée principalement de pompes à vapeur, est en cours de motorisation (motopompes).

Fonctionnement : La pompe refoulante est actionnée par un balancier qui agit sur deux pompes. La montée du balancier permet d'aspirer l'eau de la cuve. Sa descente la repousse dans la cloche de pression puis dans la conduite de refoulement et la lance à incendie. Son service nécessite un personnel nombreux (au moins une vingtaine de personnes) pour approvisionner la cuve en eau (chaîne humaine) et pour pomper (équipes de 4 "batteurs" qui se relaient après une ou deux minutes de battage).



Plaque constructeur



Tamis d'osier pour le filtrage de l'eau de cuve

¹ , Le principe de la pompe aspirante et refoulante a été mis au point par Ctésibos d'Alexandrie au III^e siècle av. J.-C. Les Romains l'utilisaient dans les mines. Les pompes étaient alors portées ou transportées jusqu'au lieu d'utilisation.

² Le 18 sera repris, plus tard, comme numéro d'appel des pompiers.